



## Réunion de jury d'admission MMOP pour l'année universitaire 2023-2024

Définition des notes minimales (notes « seuil ») permettant l'accès au premier ou second groupe d'épreuve d'admission en deuxième année de Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie, conformément à l'article 11-II de l'arrêté du 4 novembre 2019 modifié.

### Références :

- arrêté du 04 novembre 2019 modifié, relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique
- arrêté du 13 décembre 2019 modifié, relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique pour les personnes titulaires de titres ou diplômes de santé validés dans un Etat autre qu'un Etat membre de l'Union européenne, d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, de la Confédération suisse ou de la Principauté d'Andorre ou pour les personnes ayant accompli des études en vue de ces titres ou diplômes



Bureau PASS-LAS / MMOP / Admissions / Inscriptions

Affaire suivie par :

Anne-Claire LAGARDE

[anne-claire.lagarde@umontpellier.fr](mailto:anne-claire.lagarde@umontpellier.fr)

Service scolarité 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycle  
Faculté de Médecine  
Campus Santé ADV  
641 avenue Doyen Gaston Giraud  
34093 Montpellier cedex 5

## PROCÈS VERBAL du mardi 4 juin 2024

### Présents :

#### Président :

- Monsieur Pierre-Yves COLLART-DUTILLEUL, MCU-PH, UFR d'Odontologie, Université de Montpellier

#### Membres :

- Madame Valérie COURTIN, Sage-femme enseignante, Directrice du département Maïeutique, Université de Montpellier
- Monsieur John DE VOS, PU-PH, UFR de Médecine, Université de Montpellier
- Madame Christelle REYNES, MCU, UFR des Sciences pharmaceutiques et biologiques, Université de Montpellier
- Monsieur Frédéric LEMOIGNO, MCF, UFR Sciences, Université de Montpellier
- Madame Valérie CLEMENT, MCF, UFR Economie, Université de Montpellier
- Madame Katarzyna BLAY-GRABARCZYK, MCF, UFR Droit, Université de Montpellier
- Madame Christelle RAMONATXO, MCF, UFR STAPS, Université de Montpellier

#### Membres extérieurs :

- Monsieur Christophe BELIN, MCU, UFR Sciences, Université de Perpignan
- Monsieur Sylvain DURAND MCU, UFR Education et Sciences pour les LLASHS, Université Paul-Valéry Montpellier
- Madame Zohra BENFODDA, MCU, UFR Sciences, Université de Nîmes
- Madame Claire POITEVIN, MCF, UFR Droit, économie, gestion, Université de Nîmes
- Monsieur Jonathan DEL-MONTE, MCF HDR, UFR Psychologie, Université de Nîmes
- Madame Florence COUSSON-GELIE, PU, UFR Psychologie, Université Paul-Valéry Montpellier 3
- Madame Marie TREVISAN, MCF, UFR Sciences et technologies, CUFR de Mayotte

### Décisions :

		Note coefficientée selon la filière (cf MAD)	Note de l'interclassement issue de la moyenne centrée réduite des notes du semestre 1 session 1		Note issue de l'étude des dossiers
		PASS	LAS1	LAS2 et LAS3	Candidat relevant de l'arrêté du 13 décembre 2019
Médecine	Note Minimale permettant un accès au premier groupe d'épreuve	20/20	20/20	20/20	20/20
Maïeutique					
Odontologie					
Pharmacie	Note Minimale permettant un accès au second groupe d'épreuve	12/20	10/20	11/20	10/20

Le Président du jury d'admission en MMOP,  
Monsieur Pierre-Yves COLLART-DUTILLEUL

